



DPE de copropriété non encore réalisé

Par **CSSDC**, le **02/05/2021** à **13:59**

Bonjour

Notre copropriété comporte 2 bâtiments

1 bâtiment avec 1 seul lot (villa) et un bâtiment avec 16 lots appartements et 6 commerces

Nous n'avons pas encore fait de DPE de COPROPRIETE .

En théorie le DPE COPROPRIETE devrait porter sur les 2 bâtiments mais le lot « villa » pourra-t-il demander que ce DPE ne le concerne pas ?

Un des arguments est que des travaux de rénovation (fenêtres, installation VMC, isolation intérieures) qui sont déjà réalisés

La financement de ce DPE portera-t-il sur les tantièmes pour l'ensemble des copropriétaires ou seulement pour les appartements concernés ?

La réalisation de ce DPE va de nouveau se poser avec MA PRIM RENOV

Cordialement